

**Questions relatives au webinaire – Mon dossier AAC  
12 et 19 mars 2025**

- 1. Le « télécopieur ou le courrier postal » sera-t-il remplacé par le courrier électronique? Si oui, quand?**

**Outre le télécopieur ou le courrier postal, existe-t-il d'autres moyens de communiquer avec AAC, comme le courrier électronique?**

En tant qu'utilisateur ou utilisatrice de Mon dossier AAC, vous pouvez communiquer individuellement par voie électronique avec les représentants du programme dans un environnement sécurisé! Pour vous inscrire, allez à l'adresse [agriculture.canada.ca/mon-dossier-aac](http://agriculture.canada.ca/mon-dossier-aac) et sélectionnez le bouton vert d'ouverture de session « Mon dossier AAC » en haut de la page.

- 2. Mon dossier AAC est-il uniquement accessible aux clients actuels d'Agri-stabilité? C'est-à-dire non accessible aux nouveaux utilisateurs d'Agri-stabilité?**

**Je participe pour la première fois au programme Agri-stabilité/Agri-investissement. Puis-je m'inscrire à Mon dossier AAC?**

Les nouveaux participants peuvent s'inscrire à Mon dossier AAC en tout temps. Toutefois, nous avons besoin des renseignements figurant sur votre formulaire État A pour la première année de participation afin d'effectuer le processus d'authentification. Nous vous recommandons d'attendre de six à huit semaines après avoir présenté votre formulaire État A ou d'avoir reçu votre premier avis de dépôt d'Agri-investissement ou votre premier avis de calcul des paiements d'Agri-stabilité avant de vous inscrire afin de pouvoir effectuer toutes les étapes en même temps.

- 3. Nous avons deux comptes Agri-investissement. Pouvons-nous les relier ou devons-nous créer deux comptes Mon dossier AAC, un en tant que particulier et un en tant qu'entreprise?**

**Vais-je devoir créer des comptes Mon dossier AAC distincts si je possède à la fois un compte de particulier et un compte d'entreprise Agri-stabilité/Agri-investissement?**

Une fois que vous aurez créé votre compte Mon dossier AAC (en tant que particulier ou entreprise), vous pourrez lier les comptes de vos autres exploitations agricoles.

**4. Je ne peux pas me connecter aux comptes Mon dossier AAC de mes entreprises par l'intermédiaire de ma banque.**

**Je ne parviens pas à me connecter à Mon dossier AAC par l'intermédiaire de ma banque ou de ma caisse d'épargne. Que dois-je faire?**

Actuellement, vingt et un partenaires de connexion (organisations du secteur privé) se sont associés à SecureKey Technologies afin de permettre à leurs clients d'utiliser leurs identifiants en ligne (par exemple, numéros de carte ou noms d'utilisateur et mots de passe) pour accéder aux services du gouvernement du Canada. Consultez la page [AAC en direct – Initiative de renouvellement de l'authentification – Foire aux questions des utilisateurs](#) pour en savoir plus sur l'utilisation d'un partenaire de connexion et vérifier si votre banque ou votre caisse d'épargne en est un.

Si votre banque ou caisse d'épargne ne fait pas partie des partenaires de connexion, vous pouvez utiliser le justificatif [CléGC](#) fourni par le gouvernement.

Si vous continuez d'avoir de la difficulté à ouvrir une session, veuillez communiquer avec le centre d'appels d'AAC au numéro sans frais 1-866-367-8506, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (heure du Centre). Notre personnel vous aidera avec plaisir.

**5. Actuellement, c'est une personne qui doit être le représentant de Mon dossier AAC et non un cabinet comptable qui peut avoir besoin d'un accès pour plusieurs membres de son personnel. Est-il prévu de modifier cette situation afin que les sociétés puissent être des représentants et qu'il ne soit pas nécessaire de demander plusieurs autorisations?**

**Est-il possible de créer un seul compte Mon dossier AAC pour une organisation afin que le personnel puisse y accéder sans avoir besoin de plusieurs autorisations?**

Les noms d'utilisateur de groupe ne sont pas autorisés actuellement. Chaque représentant doit s'inscrire avec un nom d'utilisateur individuel pour des raisons de responsabilité et de sécurité et pour permettre la gestion de l'accès aux renseignements confidentiels d'un participant.

Vos commentaires ont été transmis à l'administration afin qu'elle en tienne compte à l'avenir.

**6. Quel est le processus permettant aux représentants d'accéder à Mon dossier AAC d'un client? Ont-ils besoin d'un compte ou d'un nom d'utilisateur?**

**Je suis un représentant/une représentante. Comment puis-je accéder aux renseignements de mon client au moyen de Mon dossier AAC?**

Vous devez créer votre propre nom d'utilisateur pour Mon dossier AAC. Vous pourrez ensuite demander l'accès aux renseignements de vos clients liés au programme.

Si votre client utilise déjà Mon dossier AAC, il peut vous donner un accès en tant que représentant au moyen de son compte Mon dossier AAC.

Dans le Tableau de bord de Mon dossier AAC, votre client peut ouvrir l'onglet Accès des utilisateurs et cliquer sur le bouton « Inviter un nouvel utilisateur », puis remplir les champs requis et envoyer l'invitation. Vous recevrez un courriel contenant un code d'accès. Pour accepter l'invitation, créez votre propre compte Mon dossier AAC ou ouvrez une session à l'aide d'un compte existant. Entrez le code d'accès lorsqu'on vous le demandera.

Si votre client n'utilise pas Mon dossier AAC, il doit présenter le formulaire « Mon dossier AAC – Formulaire d'autorisation du représentant » dûment rempli et signé. Vous pouvez télécharger ce formulaire et le remplir au nom de votre client, mais celui-ci doit le signer. Voici où vous trouverez ce document :

- Portail Mon dossier AAC. Un hyperlien à télécharger est fourni lorsque vous faites une demande d'accès à un compte.
- Pages Web d'[Agri-stabilité](#) et d'[Agri-investissement](#) sous Ressources > Publications et formulaires > Autres publications et formulaires. Vous pouvez aussi le télécharger directement ici : [Mon dossier AAC – Formulaire d'autorisation du représentant \(PDF\)](#)

Le formulaire dûment rempli et signé doit être envoyé à l'administration dans le cadre de la demande d'accès. S'il n'est pas disponible au moment de présenter la demande du représentant, vous pouvez l'envoyer au moyen de la fonction Mes messages dans Mon dossier AAC, par la poste ou par télécopieur :

Agri-stabilité et Agri-investissement  
C.P. 3200  
Winnipeg (Manitoba) R3C 5R7  
Télécopieur sans frais : 1-877-949-4885  
Télécopieur : 204-259-5642

Une fois que nous aurons reçu le formulaire dûment rempli et signé, nous l'examinerons, puis nous communiquerons avec votre client pour confirmer qu'il souhaite toujours que nous donnions un accès en ligne à ses renseignements liés au programme.

**7. J'ai eu beaucoup de mal à trouver OÙ je devais indiquer dans Mon dossier AAC que j'avais une évaluation environnementale. Il m'a fallu deux essais et, la deuxième**

fois, j'ai trouvé des instructions dans une présentation sur Google. Je suggère d'afficher les instructions à ce sujet sur le site Web ou dans Mon dossier AAC ou bien de les envoyer aux producteurs.

## Comment puis-je soumettre mon évaluation des risques agroenvironnementaux (ERAÉ) dans Mon dossier AAC?

Merci pour vos commentaires. Il est possible de mettre à jour l'information dans le site Web d'Agri-investissement en indiquant les étapes à suivre pour présenter une ERAÉ, ainsi que l'endroit où les participants peuvent consulter leurs déclarations dans Mon dossier AAC.

À titre d'information, vous trouverez ci-dessous les captures d'écran des pages de Mon dossier AAFC où vous pouvez présenter ou consulter une déclaration.

- Pour soumettre une déclaration d'ERAÉ :** Lorsque vous êtes dans votre compte Mon dossier AAFC pour Agri-investissement, vous pouvez accéder à la déclaration d'ERAÉ en ligne à partir de la section Formulaires à gauche de l'écran ou à partir d'un lien direct vers le formulaire de déclaration en ligne sous Gérer votre compte > Formulaires sur la page d'accueil. Les deux chemins sont indiqués par des flèches ci-dessous.

**Aperçu du compte**

Etat de la demande  
Avis de dépôt  
Résumé du compte et transactions  
Formes  
Communications  
Personnes-ressources du compte

**Aperçu du compte**

Renseignements sur le compte  
Nom du compte: [REDACTED]  
NIP #: [REDACTED]

**Moins de désordre, plus de commodité**

Saviez-vous que lorsque vous créez un compte dans Mon dossier AAC, vous n'avez plus besoin de papier?

Vos relevés et vos lettres restent au même endroit : ils sont en lieu sûr, organisés et facilement accessibles! S'il y a du nouveau dans votre compte Mon dossier AAC, nous vous enverrons un courriel.

Si vous préférez recevoir les renseignements liés au programme par la poste, rendez-vous dans la section [Communications](#) et mettez à jour vos préférences en matière de courrier.

**Gérer votre compte**

- Etat de la demande**  
Consultez l'état de votre demande initiale pour chaque année de programme.
- Avis de dépôt**  
Consultez votre avis de dépôt initial pour chaque année de programme.
- Résumé du compte et transactions**  
Consultez un résumé du solde de votre compte ainsi que les transactions effectuées dans le compte.
- Formes**  
Déposez un appel à l'encontre d'une décision, demandez un redressement de votre demande, ou soumettez votre déclaration d'évaluation des risques Agro-Environnementaux.
- Communications**  
Consultez vos relevés et votre correspondance. Vous pouvez également régler vos préférences concernant ces communications.
- Personnes-ressources du compte**  
Consultez et mettez à jour les coordonnées du titulaire du compte. Gérez également la personne-ressource principale et les personnes-ressources supplémentaires qui peuvent accéder à ce compte par téléphone ou par courrier.

Avis Canada

- Pour consulter une déclaration d'ERAÉ :** Une fois que vous avez soumis votre ou vos déclarations d'ERAÉ, vous pouvez les consulter dans la section Formulaires, sous Consulter vos formulaires existants. Voir l'image ci-dessous :

**Mon Dossier AAC**
Fermer la session

Tableau de bord
Messages
Accès des utilisateurs
Profil
Contactez-nous

Tableau de bord > Aperçu du comote

Aperçu du compte

État de la demande

Avis de dépôt

Résumé du compte et transactions

**Formes**

Demander un redressement

Soumettre un appel

Présentez une déclaration relative à l'évaluation des risques agroenvironnementaux

Communications

Personnes-ressources du compte

## Formes

**Renseignements sur le compte Agri-investissement**

Nom du compte: ██████████

NIP #: ██████████

**Demander un redressement**

Vous pouvez modifier votre formulaire Agri-stabilité dans les 18 mois suivant la date figurant sur votre avis initial de calcul des paiements du programme.

**Soumettre un appel**

Vous pouvez soumettre un appel si vous estimez que nous n'avons pas appliqué correctement les règles du programme Agri-stabilité à votre formulaire ou si vous avez manqué la date limite en raison de circonstances exceptionnelles indépendantes de votre volonté.

**Présentez une déclaration relative à l'évaluation des risques agroenvironnementaux**

Présentez une déclaration pour confirmer que vous disposez d'une évaluation des risques agroenvironnementaux valide pour l'année de programme.

## Consulter vos formes existants

Formes en préparation ou déjà soumis.

Formulaire	Année(s) de programme	État	Supprimer
<a href="#">Évaluation des risques agroenvironnementaux</a>	-	Soumis	<span style="background-color: #d32f2f; color: white; padding: 2px 5px; border-radius: 3px;">Supprimer</span>
<a href="#">Évaluation des risques agroenvironnementaux</a>	2026	Soumis	<span style="background-color: #d32f2f; color: white; padding: 2px 5px; border-radius: 3px;">Supprimer</span>